



EURONAT

Monsieur Fouquet
Président IFE-AIDE

Grayan et L'Hôpital le 11 Août 2023,

Monsieur le Président,

Comme vous me le demandez, je diffuse votre lettre du 06 août dernier à l'ensemble des TDJ, et des propriétaires de caravanes et mobil-homes.

Celle-ci appelle les réponses suivantes qui, je le crains, vont conforter votre sentiment sur ma « frénésie d'écriture ».

Je n'ai pourtant fait que réagir à la dernière lettre de la maire aux Grayannais et à votre courrier aux adhérents de l'IFE.

S'il s'agit de « frénésie », que dire alors du déferlement médiatique de la part de la maire de Grayan auquel nous assistons depuis le début de l'année ?

Etrangement, cela ne semble pas vous émouvoir.

Vous vous demandez, non sans sous-entendu malveillant, à propos des chiffres présentés par la maire, « pourquoi ne pas les contester concrètement ? »

Il vous aura échappé que justement, dans ma lettre ouverte aux Grayannais, je les conteste on ne peut plus concrètement.

Cependant, il convient de préciser que la maire m'a adressé sa demande « d'explications » le 28 juillet dernier assortie d'une mise en demeure de répondre sous 3 mois, et que je lui ai demandé par retour immédiat de m'adresser l'entier dossier de « constats » car je ne suis en possession que d'une synthèse succincte et que ces constats ont été réalisés sans respecter le contradictoire.

Comme je m'y suis engagé publiquement, les réponses seront donc apportées en temps et en heure.

Vous me reprochez de citer quelques noms. C'est vous-même qui citez ces messieurs dans votre bulletin d'infos. Il faut que chacun ait le courage d'assumer ses prises de position et ses ambitions...

Quant à votre allusion « à la mode de Trump », si vous parlez de mise en scène médiatique, d'affirmations outrancières et mensongères, d'un gout prononcé pour les interviews, de shows politiques à répétition, d'une propension à la victimisation, alors oui je suis d'accord avec cette analyse mais du côté de la mairie.

Enfin, vous semblez souhaiter une « négociation ». Je rappelle que la maire a asséné à la société Euronat au mois de septembre 2022, un supplément de loyer de 2 millions d'euros sans la moindre concertation et encore moins une négociation.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Jean-Michel LOREFICE

Espace Naturiste International

Siège social : 33590 GRAYAN L'HÔPITAL – Tél. 0033 (0)5 56 09 33 33 – Fax 0033 (0)5 56 09 30 27 E-mail : info@euronat.com – www.euronat.com
SAS au capital de 500 000 € - RC 75 B 204 Bordeaux – Siret 302 476 403 00027 – TVA Intracom. FR 41 302 476 403